

RAPPORT N° 367 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 DECEMBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 17 au 24 décembre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de cette période en provinces de Kirundo et de Rutana.

Le rapport déplore aussi les cas de deux (2) personnes qui ont été grièvement blessées en provinces de Makamba et de Ruyigi.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de lundi 19 décembre 2022, un homme connu sous le nom d'Ezéchiel Manirakiza a été tué à son domicile par balles tirées par un policier du nom de caporal de police Ferdinand Ndikuriyo sur la colline de Gisitwe en zone et commune de Ntega de la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des témoins, Ferdinand Ndikuriyo, âgé de 27 ans, se disputait avec sa femme nommée Nibitanga et le policier est intervenu pour le séparer. Toutefois, après la cessation de la dispute, l'homme a lancé des pierres contre le policier qui a été blessé à la tête et a riposté en lui tirant une balle au niveau du torse. Le corps de Ferdinand Ndikuriyo a été transporté au centre de santé de Kigali dans la zone de Ntega tandis que le policier a été conduit au centre de santé de Ntega pour des soins.

SOS-Torture Burundi déplore le manque de professionnalisme de la police burundaise notamment en ce qui concerne l'appréciation du principe de proportionnalité et demande aux autorités policières d'organiser des formations de recyclage sur les principes de base de l'usage légal de la contrainte et plus particulièrement en matière de l'usage des armes à feu.

- En date du 29 décembre 2022, le corps sans vie d'un enfant prénommé Fiston, âgé de 8 ans, a été retrouvé dans un boisement d'eucalyptus sur la colline de Gatongati de la zone de Gitaba en commune et province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, la victime a été étranglée à l'aide d'une corde et son corps a été retrouvé le lendemain non loin du domicile de ses parents. Les mêmes sources précisent que le jeune Fiston avait été d'abord enlevé la veille du crime vers 20 heures sur le chemin de retour de chez son grand-père paternel qui habite la même localité.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de dimanche 18 décembre 2022, Patrice Ntiganzwa, ancien chef de la colline de Muyange de la commune de Nyanza-Lac en province de Makamba (sud du Burundi) et militant du parti URONA (Union pour le Progrès National), a été violemment battu et grièvement blessé par deux imbonerakure (membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD) dans un bistro situé sur la même colline de Muyange.

Selon des témoins, Patrice Ntiganzwa, âgé de 70 ans, rentrait chez lui quand un imbonerakure dénommé Jean Bosco Ntakirutimana l'a retenu pour le ramener à l'intérieur du bistro où il s'est retrouvé nez à nez avec un autre imbonerakure prénommé Charles alias Mugomozi qui l'a directement renversé par terre. Malgré le fait que la victime avait cogné la tête contre le sol cimenté, l'agresseur s'est mis à sauter plusieurs fois sur lui au niveau de l'abdomen tout en l'accusant d'avoir tué son père en 1993. Les mêmes sources précisent que le septuagénaire a été évacué, avec un écoulement abondant du sang par le nez et la bouche vers l'hôpital de district de Nyanza-Lac.

SOS-Torture Burundi dénonce les actes de violence qui sont régulièrement commis par des imbonerakure se croyant tout permis à cause de l'impunité dont ils ont toujours joui pour leurs actes répréhensibles.

- Dans la nuit de lundi à mardi 20 décembre 2022 vers 2 heures du matin, une femme connue sous le nom d'Espérance Sibomana, âgée de 42 ans, a été grièvement blessée au niveau de la tête à coups de gourdin par son époux Jean Nyandwi sur la colline et commune de Bweru en province de Ruyigi (est du Burundi).

Selon des sources locales, la victime a reçu plusieurs coups de gourdin à la tête et a été évacuée dans un état critique vers l'hôpital de Ruyigi avant d'être transférée à l'hôpital du Cinquantenaire « Natwe Turashoboye » du chef-lieu de la province de Karusi tandis que son bourreau a pris le large aussitôt après le crime.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.